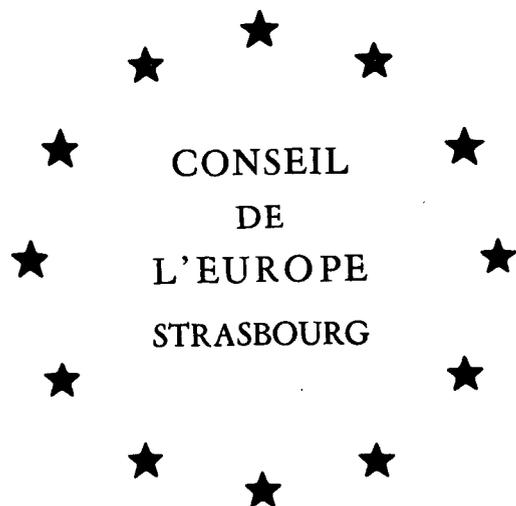




COE089879



***LA TELEVISION PAR CABLE EN FRANCE
LES EXPERIENCES DE VIDEO-ANIMATION***

CONSEIL DE LA COOPÉRATION CULTURELLE

COMITÉ DE L'ÉDUCATION EXTRASCOLAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Strasbourg, le 5 novembre 1973

CCC/DC (73) 95
Or. fr.

LA TELEVISION PAR CABLE EN FRANCE

LES EXPERIENCES DE VIDEO-ANIMATION

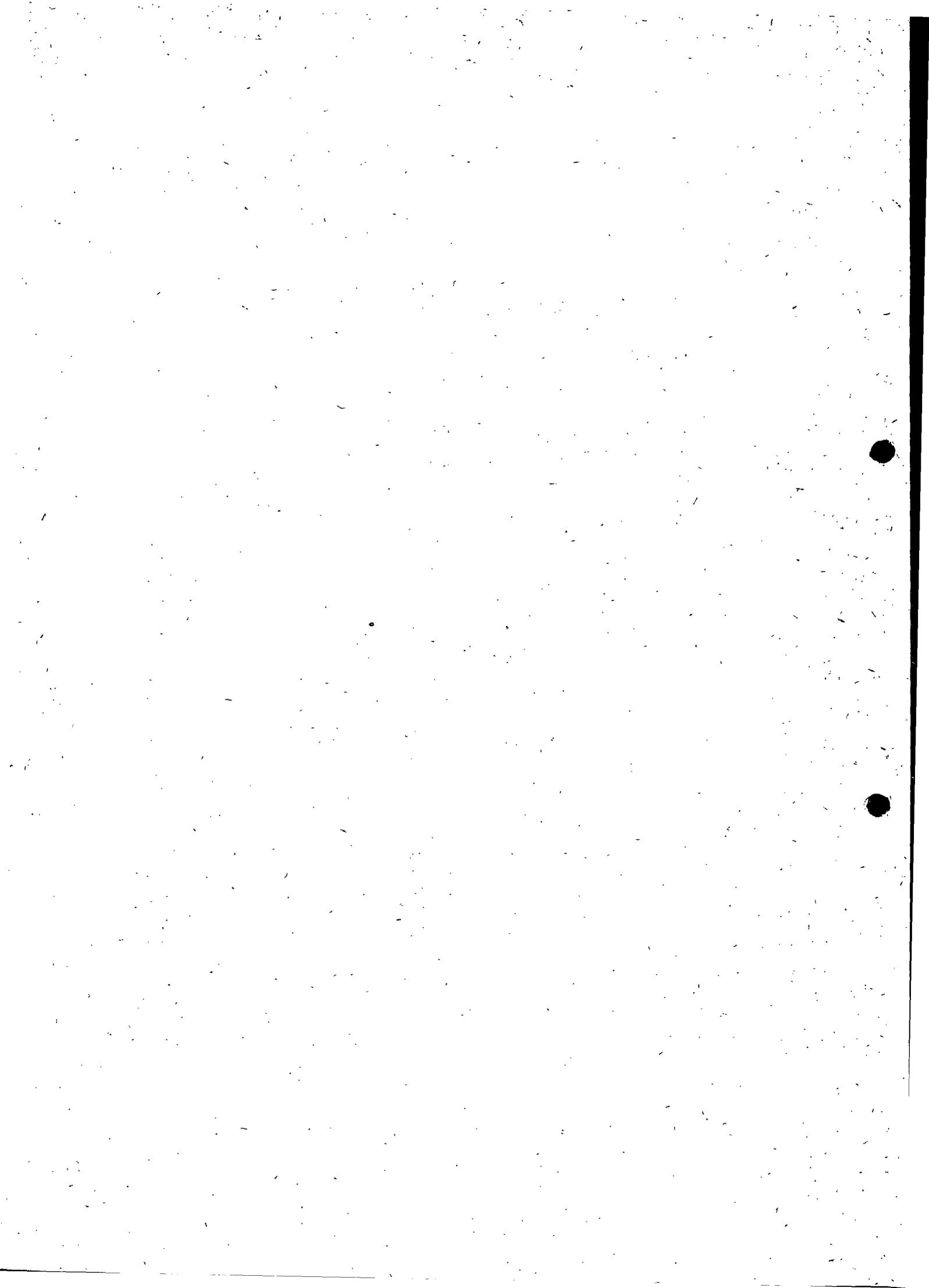
par

Jean-Pierre DUBOIS-DUMEE

32.785
04.3

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
Toute la gamme : la vidéo-miroir, la vidéo-communication, la vidéo-information, la vidéo-animation, la vidéo-guerilla, la vidéo-sociologie, la vidéo-enseignement, la vidéo-thérapie	
I. LA VIDEO-GAZETTE DE GRENOBLE	6
1. L'écrivain public	7
2. Les artisans de la vidéo	8
3. La diffusion des vidéogrammes	9
4. Ne pas refaire l'ORTF	10
II. CERGY-PONTOISE ET LE VIDEO-BUS	12
III. LES EXPERIENCES DISCONTINUES	14
1. CARPENTRAS ville-maquette	14
2. Huit jours à FLAINE	19
IV. DE GROUPE A GROUPE	20
V. VIDEO-CLUBS ET VIDEO-SESSIONS	22
<u>CONCLUSIONS</u>	25
1. Pas de télédistribution sans vidéo-animation	25
2. Patience, patience !	25
3. Tout commence à l'école	26
4. Les principaux obstacles sont psychologiques	26
5. N'oubliez pas d'informer le public	26
6. Au niveau de l'Europe	27
ANNEXE : Bibliographie sur le câble et la vidéo-animation	28



INTRODUCTION

La meilleure préparation pratique à la télédistribution, la meilleure manière d'en faire découvrir les possibilités, la meilleure façon d'amener les habitants d'une cité à réfléchir au statut que pourrait avoir cette télédistribution, c'est la vidéo-animation (cf. l'étude : un nouveau médium, dans la même série).

On entend par là toute animation sociale et culturelle qui utilise les moyens électroniques de la télévision en circuit fermé (que les productions passent ensuite ou non sur le câble) pour "mettre en mouvement" une ville ou un quartier. Cela implique d'une part la volonté de mettre les gens en rapport les uns avec les autres, de les aider à découvrir, à exprimer, à discuter et à résoudre les problèmes qu'ils rencontrent, et d'autre part l'utilisation d'un matériel constitué fondamentalement par une caméra électronique et par un magnétoscope qui enregistre et lit les productions réalisées sur bande magnétique. A quoi s'ajoute un moniteur, c'est-à-dire un récepteur TV adapté. Tantôt le matériel est fixe, installé dans un petit studio aménagé ou improvisé, tantôt il est portable, ce qui donne une grande souplesse d'utilisation.

Le développement de la vidéo-animation est lié à cette miniaturisation et à cet allègement du matériel TV. Pas de cars énormes, pas de personnels nombreux, pas de conditionnement impressionnant. Cette vidéo là est proche de la vie ordinaire. Elle se glisse partout. Son emploi est très facile sans formation spéciale. Et on peut revoir ce qu'on a fait aussitôt après l'avoir fait.

Aux Etats-Unis et au Canada, ces appareils sont déjà beaucoup plus répandus qu'en Europe. Ils sont utilisés par des groupes, des écoles, des syndicats, des isolés. Les programmes réalisés peuvent passer sur les canaux de "public access" de la télévision par câble - ce qui a entraîné un développement de la production vidéo non professionnelle. En France, le câble favorisera la vidéo comme la vidéo actuellement prépare le câble.

Les expériences de vidéo-animation ne sont pas très nombreuses, mais elles se multiplient, fusant dans des directions très diverses. C'est pourquoi, de même que nous avons analysé les différentes formes de la télévision par câble, de même il faut analyser rapidement les différentes formes de la vidéo qui ne sont d'ailleurs pas sans correspondance avec les formes de la télédistribution.

Toute la gamme

La vidéo prend des colorations très différentes selon les utilisations qui en sont faites. On pourrait ainsi distinguer :

1. La vidéo-miroir ou autoscopie. On se sert de l'instrument pour analyser son propre comportement ou celui de petits groupes et pour le réformer. //.

2. La vidéo-communication. Elle est comme un prolongement de la précédente. Elle consiste à étudier et à améliorer, en petits groupes, la communication. Analyses du personnage et de la personne, des relations et de la vie sociale à partir d'exercices, de reportages, d'enquêtes, de débats, de jeu de rôles, etc.
3. La vidéo-information peut être une sorte de magazine local réalisé sur bande magnétique et présenté pendant quelques jours sur les écrans de télévision, dans les lieux publics de la ville concernée (1). Une telle initiative pourrait évidemment trouver sa suite naturelle sur le câble.
4. La vidéo-animation proprement dite (ou encore vidéo communautaire) s'insère dans tous les efforts d'animation, particulièrement au plan des communautés nouvelles. C'est une extension des précédentes. Les habitants eux-mêmes inventent des émissions pour soulever des problèmes sociaux et culturels et contribuer à les résoudre. "La véritable vidéo-animation est celle où les membres de la communauté concernée ont accès aux moyens de production et s'expriment en images destinées à leurs confrères ou à leurs concitoyens (2)." Nous en donnerons des exemples.
5. La vidéo-guérilla va plus loin (3). Elle n'est pas seulement un instrument ; elle est une arme. Pour les contestataires. Pour le combat politique. Voire pour la révolution. Avec plus ou moins de virulence. Elle est utilisée par des groupes ou même par des individus au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs, afin de montrer ce que d'habitude l'information

./.

-
- (1) C'est le cas du vidéo Magazine Municipal dont un numéro pilote a été présenté à Chatou en avril 1973. Réalisé par Publicat et la société des vidéogrammes de France.
 - (2) Jacques Dessaucy, in Presse actualité, mars-avril 1973, N° spécial, p. 59.
 - (3) Le terme est repris d'un ouvrage américain de Michael Shamberg : "Guerilla Television" qui décrit et prône ce genre d'action. Holt. New-York 1971.

ne montre pas (4) ou de plaider pour certaines causes (comme la libération de la femme, la non violence, le sort des immigrés, etc.). En somme une vidéo militante (5).

En France un collectif, "vidéo-info" a voulu créer une mystique révolutionnaire "vidéo" et être une sorte d'ORTF d'extrême gauche. Actuellement vidéo-info tend davantage à favoriser une vidéo "pour le plaisir" où chacun s'exprime librement : une vidéo d'auteur.

6. La vidéo-sociologie : moyen d'enquête et d'analyse, au service des recherches sociologiques. Par exemple sur le comportement des garçons de café, des lycéens - ou des téléspectateurs. Parfois la caméra se cache, parfois au contraire elle reste là jusqu'à devenir absolument familière. On obtient ainsi des documents bruts qui relèvent parfois de l'ethnographie.
7. La vidéo-enseignement. On peut l'entendre de plusieurs manières : soit comme un appoint donné à l'enseignement traditionnel, au même titre que le rétroprojecteur ou l'épiscopes, soit comme un instrument éducatif, en particulier pour la formation continue, soit comme l'enseignement de la vidéo dans les classes ou dans des sessions d'initiation ce qui est encore autre chose. Dans ces trois cas, la vidéo fait souvent partie d'un ensemble multimedia.

./.

(4) Ainsi, à Besançon, le CREPAC (Centre de recherches pour l'Education Permanente et pour l'Animation Culturelle) a tourné et enregistré au magnétoscope tous les moments et tous les éléments de la crise chez LIP. Aux Etats-Unis de tels documents pourraient passer sur le "canal de libre accès". De même serait passé sur ce canal le reportage enregistré au magnétoscope d'une manifestation de jeunes, dans la nuit du 21 au 22 mai 1971, à la suite d'une affaire grave : un jeune homme avait été grièvement blessé par un boulanger qui avait "tiré en l'air" aux Plagis (entre Sceaux et Bourg-la-Reine). Sur quarante minutes d'enregistrement on entend parler des commerçants, une vieille dame, des policiers : c'est la télévision au coeur de l'événement local. "Faire parler des personnalités, l'ORTF le fait. Nous pouvons en revanche faire parler des gens, l'opinion publique de la localité."

(5) Dans le livre Underground de J. Rubin, intitulé "Do it", on lit à propos de l'utilisation des techniques audiovisuelles : "Aujourd'hui tout révolutionnaire doit avoir un appareil de télévision ! C'est aussi important qu'un flingue". Cité dans Vidéo et société virtuelle par Alfred Willener, Guy Milliard et Alex Ganty. Ed. TEMA, Paris 1972, p. 213.

8. La vidéo-thérapie. Elle est à l'autoscopie ce que la psychanalyse est à la psychologie. Elle permet de traiter les individus, les couples, les familles. Le Professeur Betger, aux Etats-Unis, tout en faisant suivre au malade (ou aux malades en groupe) des séances de cure traditionnelle, enregistre avec une caméra, sur des bandes magnétiques, leur comportement. Le malade peut se voir sur l'écran pendant le traitement ou après le traitement. On peut obtenir par là des modifications de comportement, des chocs rétrospectifs, des guérisons psychologiques (6).

Il n'est pas rare de trouver toutes ces formes plus ou moins mélangées. On passe facilement de la vidéo-miroir ou de la vidéo-communication à une vidéo-thérapie élémentaire. La vidéo-animation englobe souvent les deux premières formes et même la vidéo militante. Elle peut fournir des documents à la vidéo-sociologie. Quant à la vidéo-enseignement, elle rejoint aussi la vidéo-animation qui peut en somme être considérée comme la forme la plus complète et la plus riche (7).

La vidéo-animation, comme la télévision par câble, s'intéresse plus à la vie ordinaire qu'aux événements exceptionnels. Elle ne se contente pas d'observer, elle participe. "Elle permet à une communauté de prendre conscience à la fois des conflits qui la bloquent et de ce qui fait sa cohésion ... elle permet d'échapper aux modèles véhiculés par les mass media ... elle permet de rejeter la notion de produit au profit de celle de processus inclus dans une évolution (8)." Ce qui compte ici, ce n'est pas l'oeuvre, dans sa perfection esthétique, c'est la mise en oeuvre, l'élaboration, au cours de laquelle se produit la prise de conscience pour soi-même et de là pour les autres. "C'est un instrument dont on peut se servir pour faire craquer les différentes couches des apparences" (9). La vidéo "démaquille" le réel, tandis que la télévision traditionnelle est, selon le mot de Pierre Schaeffer, "le simulacre du vécu" (10).

./.

- (6) Les analystes à la découverte de la vidéo-thérapie, in Sonovision. 22 mars 1973.
- (7) Nous laissons ici de côté toutes les utilisations de la vidéo pour la formation des vendeurs, l'animation commerciale (grandes surfaces, rues commerçantes, etc.). De même pour la vidéo toute cuite, c'est-à-dire les vidéo-cassettes préenregistrées.
- (8) Nouvelles tendances de la consommation culturelle : vers une troisième culture. Par Arthur Willner et Paul Béaud. Centre d'étude des communications de masse. Paris 1972. Ronéotypé p. 227.
- (9) Idem p. 236.
- (10) Rapporté dans ZOOM, n° 10, janvier, février 1972, P.

Telles sont les possibilités de la vidéo-animation mais comment, pratiquement, la financer ?

Certains groupes peuvent éventuellement payer eux-mêmes les films de télévision qu'ils désirent réaliser dans cet esprit (par exemple : les associations de parents, les groupes de pêcheurs à la ligne, etc.). Mais ce n'est pas toujours le cas, et de toute façon il faut établir l'infrastructure.

Les municipalités devront certainement prévoir des subventions, mais elles ne suffiront pas toujours et elles risquent, s'il n'y a pas toujours d'autres ressources, de se transformer en moyen de pression.

Le ministère des Affaires culturelles ne s'engage généralement que pour des périodes limitées de mise en route.

Le soutien essentiel devrait être assuré par la Société d'Economie Mixte ou à travers elle, aussi bien pour l'équipement que pour le fonctionnement. Les sommes nécessaires seraient prises sur les ressources commerciales, au besoin en calculant un prix d'abonnement qui permette aux utilisateurs du câble communautaire d'assurer cette vidéo-animation.

Ou encore "les usagers du câble peuvent se constituer en associations sans but lucratif (selon la loi de 1901) qui recueillera les cotisations, lesquelles financeront l'achat du matériel et couvriront les frais de fonctionnement" (11). Mais il n'est pas sûr que cela suffise. Sans doute, sera-t-on amené à associer plusieurs sources de financement à la fois.

./.

(11) Jean Dessaucy, in Presse-Actualité, N° spécial mars-avril 1973 p. 62. L'auteur présente aussi l'hypothèse de la publicité et il suggère qu'un pourcentage soit retenu, 5 % par exemple, sur la redevance de l'ORTF, la télévision locale et la vidéo-animation rendant des services qu'on pourrait assimiler à un complément des services de l'ORTF.

I. LA VIDEO-GAZETTE DE GRENOBLE

L'expérience la plus complète et la plus continue de vidéo-animation, dans la perspective de la télévision par câble, est celle de la Villeneuve de Grenoble. On l'appelle couramment la Vidéo-Gazette (ou le Vidéo-Gazette) bien que l'activité ainsi dénommée (un magazine télévisé) ne constitue qu'une partie des activités du Centre audiovisuel "noyau technique de la télévision par câble" (12).

Dans la banlieue Sud de Grenoble, près de l'ancien village olympique, la Villeneuve de Grenoble-Echirolles est en cours de construction. A terme, en 1978 ou 1980, elle accueillera 45.000 habitants dans 13.000 logements. Le premier quartier est une sorte de serpent : une longue file ininterrompue d'immeubles construits sur une rue couverte, sinueuse et bordée de commerces. Les murs sont peints de couleurs vives. 2200 logements, près de 8.000 habitants.

Ce premier quartier est le théâtre d'une expérience d'équipements intégrés : les fonctions d'éducation, de loisirs, d'animation culturelle se coordonnent sans ségrégation de publics ni de niveaux d'âges. Ainsi l'école (CES) est aussi "une maison de quartier", ouverte aux adultes comme aux écoliers, aux parents comme aux enfants.

Le quartier est câblé. Il reçoit par le câble des émissions de l'ORTF, mais Grenoble faisant partie des villes expérimentales d'autres canaux entreront peu à peu en fonctionnement. A vrai dire, deux seulement intéressent la Vidéo-Gazette, celui qui sera réservé à l'expression de la vie locale et celui qui devra servir à la formation permanente.

./.

(12) Principaux documents utilisés :

- Projet de Centre de création audiovisuelle, Villeneuve de Grenoble. Communication de Daniel Populus au Séminaire sur les conséquences de l'emploi des moyens technologiques "vidéo" pour l'Education et la Culture (Vichy, 2-6 mai 1972) ;
- Article de Daniel Populus dans la Chronique Sociale de France "La télévision par câble" ; expérience et questions. Mars 73 ;
- Conférence de Daniel Populus au Conseil National des Associations de jeunesse et d'Education populaire. 29 mai 1973 ;
- Article de J.P. Clerc : "Vidéo-gazette annonce et prétexte de télévision par câble", in Le Monde, 25 février 1973 ;
- Article de J.M. Sauvage : "La télédistribution à Grenoble", in Sonovision, 22 mars 1973 ;
- Article de J. Bertrand : "la Vidéo-Gazette donne la parole à ceux qui ne l'ont pas", in Télérama, 19 mai 1973. Et note sur une interview de Daniel Populus ;
- Visite personnelle du rapporteur et entretiens à la Vidéo-Gazette. 20 juillet 1973.

"Les expériences qui ont déjà été tentées, surtout dans les pays anglo-saxons, ont prouvé qu'il y avait une espèce de développement des relations sociales dans la cité lorsqu'un moyen de communication de ce type-là est instauré. Le problème qui reste posé, c'est la nature de ce moyen de communication : savoir que c'est un outil - mais qui s'en sert ? et comment ? Il y a donc toute une dimension "moyen d'expression de la vie de la collectivité". L'autre dimension, ce sont toutes les possibilités que ce moyen-là offre au niveau de la diffusion dans le cadre d'une formation permanente. Pouvoir diffuser sur circuit ouvert et sur circuit fermé des messages intégrés dans une démarche de formation permanente, c'est-à-dire des messages qui sont repris par des groupes de travail, ce qui n'est possible pour l'instant qu'au niveau local"(13).

1. L'écrivain public

Il ne s'agit donc pas, pour l'équipe de la vidéo-gazette de vendre des produits supplémentaires à une masse considérée comme un marché, mais d'animer une cité en incitant les habitants à s'exprimer eux-mêmes et en faisant circuler l'information, le câble n'étant qu'un des moyens utilisés. L'animateur est alors une sorte d'écrivain public chargé d'aider les autres à s'exprimer, mais qui ne tiendrait même pas lui-même la caméra.

Cet écrivain public s'attache à trouver un nouveau langage en démystifiant le langage et la technique de la télévision "conventionnelle" et, en même temps, à donner la priorité aux groupes, aux minorités qui n'ont jamais accès à cette télévision conventionnelle ni en général aux media : les jeunes travailleurs par exemple, les marginaux culturels (comme les travailleurs immigrés) ou sociaux (comme les ex-prisonniers, les personnes âgées, etc.).

Pour cela une équipe d'animateurs a été constituée : ils sont cinq, ils ont moins de trente ans - et ils habitent dans le quartier même dont ils s'occupent. Ils sont souvent aidés par des bénévoles et des stagiaires.

Ils disposent d'un studio d'enregistrement et de montage, installé provisoirement dans le CES, avec deux caméras, des magnétoscopes 1/2 pouce, un magnétoscope 1 pouce, des récepteurs de contrôle, etc. Ils ont aussi trois unités portables (caméra - magnétoscope), ce qui permet de tourner dehors avec beaucoup de souplesse, et enfin du matériel photo et son.

(13) Daniel Populus, in Chronique sociale. Op. Cit. p. 38. Par circuit fermé, Daniel Populus entend le circuit câblé qui réunit l'ensemble des équipements collectifs : écoles, maisons de quartiers, foyers de jeunes, foyers de personnes âgées, à un centre où les messages sont fabriqués et d'où ils peuvent être diffusés. Par circuit ouvert, il entend le circuit ordinaire de câbles allant chez les particuliers - les deux circuits étant reliés à la même régie centrale.

Le financement est assuré, pendant cette période préparatoire, pour moitié par la municipalité et pour moitié par le Centre National d'Animation Audiovisuelle, le CNAAV (14). Le budget d'une année était en 1973 de 300.000 F.

2. Les artisans de la vidéo

Viennent au Centre Audiovisuel des gens de toutes sortes, à commencer par des curieux : ils ont vu des caméras dans la rue. Ils ont des amis qui préparent une émission, ils sont intrigués par cette télévision installée à deux pas de chez eux.

D'autres ne se contentent pas de venir voir : ils désirent "apprendre". Le Centre est un lieu de formation en même temps qu'un lieu de production. Une cinquantaine de stages structurés ont eu lieu en un an, sans compter les "leçons" rapides et improvisées pour les gens de passage. Ce sont des habitants de la Villeneuve (et parfois de Grenoble). Ils se préparent souvent à la télédistribution.

Le Centre est ouvert à tous. Certains y viennent naturellement : les membres des professions libérales, les représentants d'associations actives (comme les parents d'élèves), les "intellectuels de gauche" (beaucoup plus que les "intellectuels de droite"), les militants syndicalistes du quartier (plus facilement que les militants politiques pour l'instant), des jeunes et parfois même des enfants. Par contre, il faut souvent aller chercher les jeunes travailleurs, les personnes âgées, les inorganisés, les immigrés ...

La moitié environ de ces "artisans de la vidéo" (pour reprendre une expression canadienne) a moins de vingt ans. On vient souvent pour des actions précises, pour "produire" des documents destinés à changer une situation ou du moins à en faire prendre conscience. Bien sûr, il y a des habitués ou des "mordus", mais la participation se renouvelle. Les femmes (sauf les Nord-Africaines) sont aussi nombreuses que les hommes.

Voici Farida. Elle a 17 ans. Elle est apprentie vendeuse. Elle veut exposer les problèmes de l'emploi. C'est son deuxième film. Elle fait appel à un médecin et à une camarade.

(14) Le CNAAV est un organisme créé par le Fonds interministériel d'Intervention Culturelle, à l'initiative du Ministère des Affaires culturelles. L'équipement et le fonctionnement définitifs pour la Villeneuve entière seront évidemment plus coûteux et devront être assurés sur des bases plus larges.

Voici des commerçants : ils arrivent dans le quartier, ils veulent exposer comment ils comptent travailler.

Voici quatre mères de famille : elles ont des difficultés parce qu'il n'y a pas de crèche dans le quartier, elles travaillent à un scénario avec l'un des animateurs. L'une d'elles exposera la situation, une autre fera les interviews. Trois couples les aideront à faire le montage. Le film s'appelle "comment faire garder Nicolas ?" Il dure vingt minutes.

Les productions - appelons-les "vidéogrammes", comme les Canadiens - sont de toutes sortes, mais presque toujours réalisées par des habitants eux-mêmes :

a) Parfois elles visent simplement à établir un lien : ainsi le vidéogramme réalisé sur une école partie en classe verte, rapporté à la Villeneuve et présenté aux parents pendant que les enfants sont encore absents. Ou encore une sortie d'habitants à la campagne, un camp de vacances, ou la fête de l'école (centrée sur la façon dont les enfants ont préparé cette fête). Ce sont, plus ou moins, des "vidéo-lettres".

b) De la vidéo-lettre, on passe facilement au reportage, tel le magazine sur "Noël à la Villeneuve", un autre magazine sur le quartier intitulé : "qu'est-ce que c'est", un document sur la vie des personnes âgées dans l'une des résidences (il y en a deux pour elles dans le quartier).

c) Certains de ces reportages ou de ces scénarios ont pour but de poser des problèmes locaux, généralement afin d'obtenir des améliorations. Un vidéogramme a été enregistré, par exemple, sur les parkings, au début des chantiers, et il a été présenté au maire qui a exposé alors ses projets. "Vive le quartier" montre les difficultés de la circulation. "Vous aussi" traite du vol et des chapardages, à partir d'incidents récents : des jeunes et des adultes disent ce qu'ils pensent de tels incidents et ils en cherchent les causes et la signification. Des parents d'élèves en grève (les parents pas les élèves) ont souhaité expliquer les raisons de ce comportement inhabituel, etc.

d) Parfois des habitants s'expriment sur des questions générales. Ce fut le cas à propos de l'avortement, dont on parlait beaucoup à ce moment-là.

e) Enfin, il y a même eu quelques essais de scénarios de fiction, avec des acteurs : la vie quotidienne des jeunes ouvrières, jouée par elles et réalisée par elles.

3. La diffusion des vidéogrammes

Les vidéogrammes une fois produits, il faut les diffuser. Tous les quinze jours, ils sont présentés au public et discutés dans une salle du CES, le samedi après-midi (et à la résidence des personnes âgées, le dimanche matin). Un programme est composé. C'est la vidéo-gazette.

Au début, il y avait jusqu'à 300 personnes, des curieux et des militants. Puis le nombre a diminué peu à peu. Alors, à partir du printemps, la vidéo-gazette est aussi sortie dans la rue. L'appareil de télévision et le magnéscope, portés sur un chariot (comme à la pointe Saint Charles, Montréal), ont diffusé les programmes dans des endroits passagers - ce qui a permis d'élargir les contacts et ce qui a provoqué un regain général d'intérêt, spécialement chez les militants. On a veillé aussi à ne pas proposer des émissions trop longues.

D'autres diffusions de vidéogrammes sont organisées par les groupes qui les ont produites - telle cette association de familles qui a monté des séances de visionnage dans les coursives, dans les remontées d'escalier, dans les salles, dans des logements particuliers. Ou encore les syndicalistes qui ont diffusé le film tourné par eux sur une grève, dans les locaux divers et jusque devant l'usine. Sans parler de la possibilité de demander des visionnages spéciaux dans les locaux de la Vidéo-Gazette ...

Outre les productions locales, il arrive que la Vidéo-Gazette fasse revoir des émissions de l'ORTF. Ce fut le cas pour une émission de la série Arguments consacrée à la télévision communautaire au Canada et pour une émission sur la Villeneuve elle-même. Diffusée dans la rue, cette dernière fit l'objet de discussions qui furent elles-mêmes enregistrées et présentées à leur tour, dans la rue, trois jours plus tard.

Naturellement toutes ces productions locales auraient pu passer sur le câble s'il avait pu être utilisé à ce moment-là. Dans l'avenir, il en sera ainsi. Mais les animateurs de la Vidéo-Gazette estiment que, même quand le câble fonctionnera, ce genre de diffusion ne devra pas être abandonné : il justifie, à lui seul, l'existence d'un centre audiovisuel. Toutefois, le câble permettra d'atteindre un public encore plus large, une majorité silencieuse, et de faire circuler la vie encore mieux dans la cité.

4. Ne pas refaire l'ORTF

a) Le premier intérêt de l'expérience de la Vidéo-Gazette, c'est qu'elle existe et cela depuis le mois de septembre 1972. Des centaines de personnes ont appris à se servir de la caméra électronique. Des dizaines de vidéogrammes ont été produits. Une diffusion systématique a été organisée. Tout cela dans la liberté, sans aucune intervention du ministère des Affaires culturelles ni de la municipalité, les deux "patrons" de l'expérience. Si le câble devient rapidement opérationnel, l'équipe est prête, et les habitants savent de quoi il s'agit. Une préparation de ce genre semble indispensable dans un processus de développement de télévision locale et communautaire.

./.

b) Autre condition à remplir : que la vidéo-animation fasse partie, comme à Grenoble, d'un ensemble dont elle n'est qu'une partie mais auquel elle est étroitement liée. Tous les organismes qui touchent à l'animation, à Grenoble, sont regroupés dans un Centre d'Education Permanente et d'Animation Socio-culturelle, le CEPASC, destiné à coordonner les activités sur le quartier. On y trouve, à côté de la Vidéo-Gazette, les associations de jeunes, les associations sportives, la médiathèque (bibliothèque et documents audiovisuels) et l'école .

Avec cette dernière les liens sont particulièrement étroits. Le CES fait lui-même une place importante aux moyens audiovisuels. On y enregistre des textes, on y joue des spectacles devant la caméra. La collaboration sera encore plus poussée si l'Education Nationale le veut. Il suffit de penser à l'histoire de ce gosse de 14 ans qui, en classe transitoire, ne savait pas aligner trois mots. A la vidéo, il s'est très vite débloqué et a fait des choses intéressantes. Et cela lui a permis d'accomplir d'immenses progrès en expression écrite.

c) Les vidéogrammes produits traitent toujours de sujets du même genre : le vol, le problème de l'emploi ... ce qui fait dire à un spectateur : "moi qui suis la vidéo-gazette suffisamment, je trouve que ça commence à saturer ! Il manque un petit quelque chose de plus marrant ... Montrer ce qui se passe à la Villeneuve, ça sera un peu lassant ... Dire qu'il y a un coiffeur ici, une naissance au 130, un décès au 140, je ne pense pas que ce soit sa vocation de le faire" (15).

De plus les vidéogrammes sont de valeur très inégale, ce qui pourrait aussi poser des problèmes dans l'avenir. Une mère de famille déclare : "même lorsqu'il y aura le câble, les gens trouveront peut-être plus facile de regarder le feuilleton de l'ORTF".

A cela Daniel Populus répond, qu'il faut que les vidéogrammes aient de la qualité, mais que "ce qui compte ici surtout, c'est la nature du programme, c'est sa valeur pour la communication ... Il ne faut pas refaire l'ORTF, ni esthétiquement, ni culturellement, ni structurellement ... L'important c'est la démarche que font les habitants, leur accès à la fabrication et à l'information".

Les usagers de la Vidéo-Gazette ont bien compris qu'il s'agit de quelque chose de différent de la télévision traditionnelle. Dans l'un des vidéogrammes, une vieille dame refuse d'être filmée : "Je ne veux pas être une vedette". Et une autre lui répond : "mais non, là il n'y a pas de vedettes".

d) Le dernier enseignement à tirer de cette expérience, c'est qu'il faut, pour réussir un pari comme celui-ci, beaucoup de temps. "Pour le moment la Vidéo-Gazette étonne surtout, dit Daniel Populus. C'est un nouveau regard que les gens portent

(15) Interview dans le Fil Rouge, émission radio du 22 mars 1973 sur France-Culture.

sur eux-mêmes et cela fait un vide plutôt qu'un plein." Mais le vide attire le plein. C'est-à-dire que des possibilités apparaissent, des minoritaires accèdent à l'expression, une culture "non réservée" s'élabore et les communications sociales peu à peu s'améliorent.

II. CERGY-PONTOISE ET LE VIDEOBUS

A Cergy-Pontoise, l'une des villes nouvelles de la région parisienne, l'expérience de vidéo-animation est moins avancée qu'à Grenoble. Mais elle ne sera pas moins importante. Au cours de l'été 1973, 3.000 logements étaient terminés, 1.000 livrés (pour environ 4.000 personnes qui souvent travaillent sur place). Mais ce n'est qu'un tout petit commencement puisque la ville doit compter 400.000 habitants autour de l'an 2000.

Onze personnes s'occupent actuellement de l'animation, sous toutes ses formes : l'une a la responsabilité du Centre culturel, une autre de l'animation sociale (crèche, troisième âge, etc.), une autre du milieu de travail, une autre de l'atelier communautaire (bricolage, décoration), une autre de l'information, une autre de l'animation scolaire, une autre des sports, une autre enfin de la vidéo. Comme pour Grenoble, la vidéo est un secteur étroitement lié aux autres secteurs d'animation. Tous les responsables se sont regroupés d'eux-mêmes, à partir de leurs secteurs d'origine. Ils ont travaillé dans la ville ancienne avant d'élargir leur zone d'action à la ville nouvelle.

L'installation de la télédistribution est l'affaire de l'Etablissement Public chargé de créer cette ville de toutes pièces. C'est lui qui assure la pose des câbles, étudie la structure juridique la mieux adaptée aux conditions locales, rassemble les données économiques du problème, prévoit des expériences-pilotes, mais ce n'est pas lui qui doit faire fonctionner le système.

Le rôle de l'équipe d'animation vidéo est de préparer, dans ce cadre général, l'accès des habitants aux câbles, en leur faisant connaître les possibilités de la télévision câble (même s'il faut tempérer leurs illusions !) et en leur apprenant à produire des documents.

C'est ainsi qu'a eu lieu en janvier 1973 un premier stage de quinze jours, destiné d'une part aux animateurs permanents (une semaine) et d'autre part aux animateurs bénévoles (chaque soir et le week-end de l'autre semaine) : stage d'initiation avec l'aide de l'ORTF, de l'OFRATEME (Office Français des Techniques Modernes d'Education) du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports, etc.

A la suite de ce stage se sont créées des unités de production, par exemple à l'intérieur de la Maison des Jeunes et de la Culture, au sein d'un Comité d'entreprise, etc. Ces unités achètent elles-mêmes des appareils ou en empruntent.

Un deuxième stage avec l'aide du vidéobus a vu les animateurs se mettre à la disposition des premiers groupes constitués. Divers documents vidéo ont été élaborés, par exemple sur l'aménagement des espaces verts, sur les problèmes que rencontrent dans la vie quotidienne de la cité les handicapés physiques, sur la façon dont est perçue la Ville Nouvelle.

Ces groupes doivent constituer ensuite un collectif ou une association. Le matériel sera mis en commun, un technicien sera engagé, un local sera cherché pour installer un petit studio. Et la formation sera poursuivie avec l'apport technique du Service de la Recherche de l'ORTF.

Le Vidéobus.

Dans ce processus, le vidéobus joue un rôle important comme instrument de préparation.

A vrai dire le vidéobus n'est pas réservé à Cergy-Pontoise puisqu'il a été créé pour les cinq villes nouvelles en construction de la région parisienne : outre Cergy, Melun-Sénart, Evry, Marnes-la-Vallée et Saint-Quentin en Yvelines. De ces cinq villes Cergy est la seule à avoir obtenu une autorisation de télédistribution. Mais toutes s'équipent avec des câbles. Et toutes s'engagent dans un travail d'animation avec l'aide, entre autres moyens, du vidéobus.

Il s'agit d'une camionnette équipée en régie démontable (tout le matériel peut être sorti ou rentré en une demi-heure). Cette régie comporte 3 caméras, 2 magnétoscopes 1/2 pouce, un télécinéma, un banc titre, 4 téléviseurs, un modulateur, etc. Elle peut être branchée directement sur un réseau de télédistribution. Son fonctionnement est assuré par un animateur et un technicien (16).

Le vidéobus n'intervient pas comme un élément extérieur, parachuté. Il vient aider, renforcer les animateurs des cinq villes de la région parisienne qui font appel à lui, soit pour l'initiation à la caméra et au montage, comme à Cergy-Pontoise, soit pour la réalisation de documents destinés à sensibiliser

(16) L'expérience du vidéobus est soutenue par le Centre National d'Animation Audiovisuelle et par les villes nouvelles. Il existe aussi des vidéobus au Canada. En France, le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports a équipé tout récemment deux caravanes vidéo, l'une destinée à la région parisienne et l'autre à la région de Nice. Ces caravanes sont mises à la disposition de groupes organisés qui le demandent : associations, comités d'entreprises. Elles servent aussi pour des stages d'initiation et de formation à l'audiovisuel.

les habitants à un problème local : ainsi à Evry, le projet a été formé de faire pénétrer la danse dans la cité, de faire "danser toute la ville". Le vidéobus a réalisé des documents destinés à sensibiliser les écoles et à préparer un spectacle sur la place publique. Ainsi est-il tantôt pédagogue, tantôt outil de réalisation, tantôt aussi observateur et témoin, selon les besoins.

La quinzaine de la télédistribution

A Cergy-Pontoise, on envisage de faire précéder le démarrage de la télédistribution par une grande expérience-pilote, appelée à servir de banc d'essai. Elle consistera à diffuser sur le câble des programmes-types de télédistribution afin de les tester. Par exemple, la retransmission d'une émission de formation permanente, d'un programme de télévision communautaire, d'un reportage sur les villes nouvelles - avec discussion le lendemain sur le fond et sur la forme et, à la fin, un grand week-end de l'audiovisuel, une sorte de fête générale.

On pourra ainsi connaître les réactions du public et déboucher sur des programmes précis, sur un plan d'émissions régulières d'une durée déterminée.

Telle est la démarche pragmatique, progressive qui a été choisie à Cergy-Pontoise.

III. LES EXPERIENCES DISCONTINUES

L'expérience avancée de Grenoble et l'expérience amorcée de Cergy-Pontoise ont un caractère continu. Elles sont destinées à durer. Elles sont les seules de ce type. Mais à-côté d'elles, des expériences limitées à une ou plusieurs semaines ont été réalisées qui n'ont certes pas la même valeur, n'ayant pas la même durée, mais qui illustrent des recherches précises sur certains points.

Ces expériences qui supposent d'assez grands moyens et parfois des autorisations spéciales, ont été montées par des organismes officiels comme le ministère des Affaires culturelles et le Service de la Recherche de l'ORTF avec l'aide, parfois, du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports. La plus connue d'entre elles est celle de Carpentras - une ville devenue célèbre dans le monde de la vidéo - bien qu'elle n'ait pas encore obtenu l'autorisation de poser et d'utiliser des câbles ...

1. CARPENTRAS - ville-maquette

Pourquoi Carpentras ? Parce que c'est une ville moyenne : 22.000 habitants, une bonne dimension pour des expériences. Parce qu'elle manifeste une certaine activité

sociale et surtout culturelle (Festival de Carpentras - Vaison la Romaine). Parce que le Conseil Municipal a souhaité une implantation provisoire pendant le Festival de 1972. Parce qu'on y trouve comme partout des écoles, mais aussi des agriculteurs et une Maison des Jeunes et de la Culture destinée elle-même à être équipée en permanence d'une régie vidéo. C'est ainsi que Carpentras devint une maquette d'expérimentation (17).

En 1971 déjà une équipe très légère du Service de la Recherche de l'ORTF avait tenté une expérience de dialogue entre agriculteurs et expéditeurs et une autre entre enseignants et enseignés. Mais c'est en 1972 que se déroulèrent les tentatives les plus intéressantes.

"L'objectif étant d'imaginer ce que pourrait être une télévision d'expression régionale ou locale, il s'agissait de mettre en oeuvre des productions qui soient l'émanation des goûts et des besoins de ce public local. Il était également très important de trouver les meilleures conditions pour une participation active du public à la conception et même à la réalisation de ces programmes. C'est pourquoi l'équipe du Service de la Recherche a volontairement choisi de ne pas jouer les rôles des producteurs, réalisateurs ou interviewers. Cette attitude vis-à-vis du public a permis de créer une véritable animation audiovisuelle au niveau de la région. Une partie de l'expérience fut consacrée à initier toutes les personnes ayant déposé des projets à la manipulation du matériel (18).

Ce matériel (qu'on voulait en même temps tester) consistait en un studio local permanent, installé à la Maison des Jeunes, un car vidéo-mobile et des magnétoscopes portables pour le reportage individuel. On installa aussi une salle de montage et une salle de visionnage.

(17) Documentation : le bulletin du Service de la Recherche de l'ORTF. Etapas : montages vidéo réalisés par ce Service sur les expériences de Carpentras et Aubignan ; le N° 32 de Télévision et Education, N° spécial sur la télédistribution ; deux petits articles dans le Point (4 décembre 1972) et Le Monde (29 novembre 1972) ; l'article très critique de J.L. Arnaud : "Télédistribution et animation socio-culturelle" (sur Carpentras) dans Esprit, mai 1973 ; Entretien au Service de la Recherche ; "Les leçons de Carpentras" in sonovision, 13 septembre 1973.

(18) Télévision et Education, N° 32 page 63.

Ce dispositif établi pour trois semaines, servit à cinq fins :

- faciliter l'expression libre. Une équipe de jeunes joueurs de tennis de table fit un tournage sur l'entraînement et les aspects essentiels de ce sport. Une autre équipe fit un reportage sur le Festival. Une troisième sur les conditions de vie et d'emploi des travailleurs étrangers ;

- établir la communication groupe à groupe. Le lieu choisi fut Aubignan à 6 km de Carpentras et le thème : un conflit entre partisans et adversaires de la Maison des Jeunes de ce village. (Voir plus loin) ;

- assurer la diffusion d'un événement d'intérêt local avec possibilité de feed-back. L'événement choisi fut une réunion du Conseil municipal. (Voir plus loin) ;

- sensibiliser les téléspectateurs à la réception d'un programme. Ce fut l'objet d'une expérience dans une cité HLM située dans les faubourgs. Elle mit en jeu trois groupes de participants et se déroula en trois phases : enregistrement d'une discussion libre sur le thème choisi (l'administration) ; diffusion de la discussion et d'une émission de l'ORTF consacrée à ce sujet : cela devant quelques locataires, avec enregistrement de leurs réactions ; enfin interviews de locataires n'ayant vu que l'émission nationale. Il fut facile de constater combien une sensibilisation locale rendait l'attention plus grande et plus critique. Il y a sans doute, dans ce jeu de contrepoints entre une émission nationale et des enregistrements locaux sur le même sujet avant ou après l'émission, une des possibilités spécifiques et irremplaçables de la télévision locale ;

- étudier comment l'outil vidéo peut s'insérer dans la vie quotidienne. Un groupe de jeunes cyclistes, suivi pendant trois semaines par une équipe de stagiaires, a pu s'observer ainsi dans ses activités habituelles : entraînement, course, réunion, la vidéo devenant alors un instrument de relation et d'auto-critique.

Ces cinq séries d'expériences ne furent pas également neuves ou intéressantes ou riches d'enseignement. Deux d'entre elles méritent spécialement d'être retenues :

a) Le Conseil Municipal de Carpentras

C'était la première fois en France qu'on enregistrait la réunion d'un Conseil Municipal, qu'on le diffusait devant les habitants (à la manière de la télévision communautaire canadienne) et qu'on établissait entre eux et leurs élus un aller et retour, en direct, de questions et de réponses.

Le Service de la Recherche avait relié par câbles la salle du Conseil et les quatre cafés de la place principale. Un micro, pour les questions, assurait un duplex son, à défaut d'un duplex image et son. La réunion du Conseil permit de faire un tour d'horizon des problèmes en suspens. Quelques questions furent ensuite posées par des habitants : "Monsieur le Maire, je suis un vieillard et je tiens à vous dire respectueusement que votre municipalité nous abandonne". Ou encore : "Monsieur le Maire, nous voudrions savoir combien coûte à la commune le festival chaque année ... C'est notre argent, on veut savoir."

120 personnes, à peu près, suivirent l'émission. Beaucoup plus qu'il n'y a d'habitude d'assistants aux réunions du Conseil. Beaucoup moins qu'on aurait pu le penser, même en période de vacances. A vrai dire, tout cela tenait un peu du spectacle : réunion préparée et mise en scène, interventions destinées à présenter un panorama général des problèmes en cours, personnalité écrasante du maire. Ce n'était même pas, en réalité, une réunion du Conseil, mais une réunion de la Commission de coordination. Les questions vinrent presque toutes de la part d'opposants, ce qui transforma la discussion en pur et simple affrontement majorité-opposition.

De là la conclusion d'un observateur critique : "Il ne faut guère attendre de miracles de cette nouvelle forme de "participation" même si de nouvelles expériences sont nécessaires pour corriger les erreurs de celle-ci et corriger ses premiers résultats ... Il s'est avéré que, dès lors que le pouvoir municipal en place avait le contrôle direct ou indirect du medium ... il savait très bien s'en servir et manoeuvrer de manière à neutraliser ses adversaires actuels ou potentiels et manipuler la population ... Cela incline au pessimisme : la télédistribution se ferait le marchepied du bonapartisme" (19).

Cette conclusion est beaucoup trop sommaire et trop rapide. De toute façon, il faut se garder de tirer une conclusion d'une seule expérience. Mais celle-ci a le mérite de souligner qu'il ne suffit pas de filmer une réunion du Conseil pour réaliser une participation des habitants à la démocratie locale. Il faut que chacun joue le jeu, sans rien truquer, écoute l'autre, ne prétende pas toujours avoir raison ; il faut aussi qu'on s'habitue au medium et que l'expérience dure.

Il est tout de même frappant qu'interrogés sur cette expérience, des habitants se soient déclarés intéressés et prêts à recevoir des émissions sur le câble : "C'est notre ville, c'est notre village". Et "ça changera quelque chose". Le maire, de son côté, dit : "le public n'était pas tellement nombreux, mais les gens s'intéresseraient davantage si une telle émission passait sur la télévision".

(19) J.L. Arnaud, in Esprit (op. cit. p. 60).

b) La maison des jeunes d'Aubignan

Aubignan, 1800 habitants, situé dans une zone agricole (vignes, melons ...) à quelques kilomètres de Carpentras, était agité par le problème brûlant de la Maison des Jeunes. "Repaire de hippies, style Mao, théâtre absurde, foyer de subversion" disaient les uns. Et les jeunes répondaient : "On nous accuse d'être à gauche. Malheureusement les troupes de théâtre d'avant-garde de droite, ça ne se trouve plus." Toute une mythologie s'était créée, il importait de la démystifier.

Il ne fut pas difficile de constituer deux groupes - l'un contre, l'autre pour - puis d'enregistrer séparément les propos de chacun d'eux. Les deux films furent réalisés en une journée. Comme ils duraient l'un et l'autre près de deux heures, chaque groupe ramena le sien à une demi-heure en sélectionnant les séquences de son choix.

Puis les deux émissions furent présentées en public, grâce à un câblage semblable à celui de Carpentras lors de la séance du Conseil Municipal. Un appareil de télévision fut même installé sur la place, en bordure de la route nationale. Il y eut environ 400 spectateurs. La retransmission fut suivie d'un débat général qui dura une heure un quart et fut enregistrée. Les discussions continuèrent sur la place tard dans la soirée.

L'objectif était de "mettre sur la place publique les désaccords qui auparavant étaient dans le secret et se doublaient de commérages". L'expérience vidéo a permis, c'est certain, le déblocage d'une situation conflictuelle qui détériorait les relations entre jeunes et adultes. On a noté à la fin un désir de conciliation très net. Mais ce désir a-t-il persisté ? On peut se demander si de telles expériences amènent à une meilleure compréhension ou si, au contraire, à longue échéance, elles ne durcissent pas les positions et n'avivent pas les conflits ?

C'est la raison pour laquelle en juillet 1973, un an plus tard, le Service de la Recherche a envoyé de nouveau à Carpentras une équipe dont l'objectif principal était d'enregistrer les réactions de ceux qui ont participé aux expériences de 1972 - et de diffuser ces nouveaux enregistrements devant les publics intéressés, ainsi que les produits réalisés en 1971 et 1972 et divers documents de référence du même type.

En fait, il est apparu que les expériences de 1972 avaient contribué à atténuer des problèmes brûlants. Ainsi la Maison des Jeunes qui avait changé de responsable, ne provoquait plus autant de réactions. Mais il est apparu aussi qu'il est difficile d'entreprendre une action profonde de l'extérieur. Il faut, pour cela, que se mettent en place des structures locales et permanentes.

Le studio communal qui se monte à la Maison des Jeunes pourrait remplir cette fonction, à condition d'être vraiment ouvert et accessible à tous.

2. Huit jours à FLAINE

Toutes les expériences précédentes relèvent de la préparation ou de la "simulation" de la télévision par câbles. A Flaine, une station de montagne en Haute-Savoie, on a, pour la première fois en Europe, utilisé le câble pendant une semaine pour une expérience limitée mais réelle de télévision communautaire et de vidéo-animation (20). L'objectif était, selon le promoteur de cette tentative, de "permettre aux gens de communiquer et de leur apprendre à s'exprimer".

Flaine dispose d'un circuit intérieur de télévision qui permet de toucher 2000 à 3000 personnes. C'est une ville de loisirs, organisée, comme une société privée, avec des galeries intérieures. La disposition des lieux permet aisément aux téléspectateurs de quitter à tout instant leur récepteur et de participer à l'événement.

C'est pourquoi le Centre National d'Animation Audiovisuelle, émanation du ministère des Affaires culturelles, a envoyé sur place, du 18 au 25 mars 1973, quelques techniciens et animateurs avec deux magnétoscopes et trois unités portables : un personnel et un matériel réduits afin de rester dans les limites de fonctionnement d'une petite station locale et de rendre la technique accessible aux habitants. Car c'était les habitants eux-mêmes qui devaient fabriquer leurs émissions.

"Au début, ce n'est pas la bousculade. Presque personne n'a touché de caméra de sa vie. Un matériel audiovisuel, même peu encombrant, ça impressionne. Enfin il s'agit pour la première fois de prendre la télévision à soi et de parler! Pourtant, un, puis deux, puis trois résidents de Flaine demandent qu'on leur confie la caméra tour à tour, pour la journée. On comptait sur les vacanciers ... Mais ceux-là sont venus pour faire du ski. Ils se contenteront le plus souvent de suivre la retransmission en studio depuis leur hôtel. On leur avait pourtant dit : "la télévision vous appartient". Un seul la prendra, un jeune allemand" (21).

(20) Grâce à une "tolérance" du ministère de tutelle. On peut noter qu'une expérience de "télévision sauvage" avait été réalisée il y a quelques années dans un des immeubles de Maine-Montparnasse à Paris. Un studio avait été clandestinement branché sur l'antenne collective. Un soir - et un soir seulement - les habitants des escaliers A et B reçurent ainsi les émissions d'une "télévision d'immeuble". Il y eut beaucoup d'incidents. Mais la démonstration était faite ... (cf. Vidéo et Société Virtuelle, op. cit. p. 39-48). On retrouve le même point de départ dans un feuilleton qui fut diffusé sur les antennes de l'ORTF : Suivez Boudard.

(21) Marie Charlotte BOUTON, in La Vie Catholique "La place du village, c'est le studio de télé", 4 avril 1973, p. 25.

Chaque jour de 18 h 30 à 19 h 30 fut diffusé un journal de la station. Il comportait des séquences sur la vie du pays. Un visiteur raconte sa journée (les images sont floues ? "Ca n'a pas d'importance", dit le pisteur ; quand on est pisteur, on filme simplement la vie. Mal, mais plus vraie que les images de la télévision officielle"). On présente l'école de ski, la réunion du comité d'entreprise. On donne des renseignements sur la météo, l'état de la neige, les spectacles, les manifestations diverses. Un reportage est consacré aux enfants. Un conteur vient devant la caméra. La plupart de ces documents ont été réalisés par les habitants eux-mêmes (le personnel de la station). "La télévision communautaire, déclare Michel Fansten, le directeur du CNAAV, n'est possible que si se constitue une base militante de techniciens et réalisateurs amateurs capables de fournir des noyaux d'animation de base" (22).

IV. DE GROUPE A GROUPE

L'une des techniques les plus employées dans l'animation socio-culturelle est celle du "groupe à groupe". Nous l'avons déjà vue fonctionner à Aubignan sur le problème de la Maison des Jeunes. Les expériences de ce type sont nombreuses. Elles tendent même à devenir quasi scientifiques et à sortir parfois du contexte local.

A Soisy-sur-Seine, en 1972, un sociologue d'un Centre de Recherche sur la santé mentale voulut faire un bilan de la politique de psychiatrie entreprise dans le secteur. Le même film (sur la maladie mentale) fut projeté à un groupe de malades dont la discussion fut filmée, à un groupe de l'équipe soignante, dont la discussion fut également filmée et à qui on demanda d'imaginer ce qu'avaient été les réactions des malades : enfin à la municipalité et à des habitants de Soisy, où se trouve l'hôpital - projection suivie là aussi d'une discussion, puis de la projection des enregistrements des malades et des soignants, puis d'une nouvelle discussion, à nouveau filmée. L'ensemble des documents est alors monté et kinescopé.

Le magnétoscope, en ce cas, a servi de révélateur : il a brisé la situation établie, il a permis des prises de conscience et un échange. Il a amélioré la communication dans la cité au sujet de l'hôpital psychiatrique (23).

(22) Interview dans Sonovision : Flaine, une expérience de télévision communautaire, par François NINEY, 19 avril 1973, p. 19.

(23) Cette expérience, comme les suivantes et comme d'autres (à Reims, par exemple sur l'architecture), a été réalisée par le Service de la Recherche de l'ORTF (Cf. Télévision et Education, N° 32, Op. Cit. p. 55-62).

Ce document aurait pu passer sur le câble. D'ailleurs une expérience du même type, entre enseignants et enseignés, à Nancy, a été programmée par l'ORTF qui a estimé que son intérêt, dans ce cas, dépassait même le cadre local.

Le dispositif et le processus étaient à peu près les mêmes : projection d'un film très court de Peter Foldes sur l'aliénation quotidienne d'un couple dans la vie moderne.

Le film est alors projeté aux deux groupes séparément. Les enseignants ont souligné dans leurs commentaires l'asservissement de l'homme à la technique et ont très vite analysé (ce qu'on ne leur demandait pas) le rôle de l'enseignant dans ce problème. Les enseignés ont exprimé leur angoisse ... et leur chance de ne pas appartenir aux catégories les plus défavorisées de la population.

En deuxième phase, il a été demandé à chacun des deux groupes d'imaginer comment l'autre groupe a réagi en face du même message.

Les enseignants ont cru que les enseignés, c'est-à-dire les jeunes, ne réagiraient guère parce qu'ils ne se posent pas de question sur la vie ! Les enseignés ont cru que les enseignants avaient dit, avec plus d'expérience, les mêmes choses qu'eux. Un beau malentendu !

Toutes les réactions naturellement étaient enregistrées. Elles furent ensuite montrées, celles du groupe 1 au groupe 2 et inversement. C'est "une expérience de découverte mutuelle qui peut contenir une thérapie pour les relations futures mais qui, en l'occurrence, ne s'effectue pas sans mal ... La conclusion générale des jeunes pourrait être celle-ci : nous on discute, mais on ne comprend pas, eux, ils ont compris, mais ils ne discutent plus, alors quand est-ce qu'on peut à la fois comprendre et discuter ... Le système audiovisuel a permis de révéler les représentations mutuelles des deux partenaires et a suscité une confrontation vraie que l'échange quotidien et direct ne tolérerait pas" (24).

On retrouve, dans ces deux expériences, à peu près les mêmes principes : la séparation des groupes, l'enregistrement des réactions, le recours à l'image-miroir, la recherche de ce que l'autre groupe peut penser. Mais nous risquons de nous éloigner de la vidéo-animation, dans la mesure où les personnes concernées ne produisent pas elles-mêmes. De l'expérience on passe à l'expérimentation, avec tous les dangers qu'elle comporte. Cette expérimentation est très utile pour l'amélioration du système des relations sociales. Et la diffusion par l'ORTF de l'expérience enseignants-enseignés, diffusion qui a provoqué dans le public de nombreux débats (sans parler des groupes qui ont demandé et utilisé à leur

(24) id. p. 57.

tour des bandes magnétiques) montre que ces réalisations, si elles ne sont pas spectaculaires, peuvent entrer dans une programmation (nationale ou locale) et jouer un rôle profond dans la vie sociale et dans les relations humaines. Il est évident que la télévision par câble pourrait être le relais privilégié d'émissions de ce type qui suscitent à la fois un prolongement de l'expérience et l'occasion de rebondissements dans la société. On voit apparaître là une technique qui, sortant de la vie, y retourne, non plus fermée sur elle-même, c'est-à-dire en fin de compte morte-née, mais ouverte, active, une télévision-partenaire.

V. VIDEO-CLUBS ET VIDEO-SESSIONS

Les expériences de vidéo-animation et de télédistribution présentées jusqu'à présent sont les plus amples, elles ont toutes été montées par des organismes publics. Elles ont disposé de moyens importants ou suffisants. Mais elles ne sont pas les seules. La vidéo se répand peu à peu dans des groupes et dans des clubs qui assument modestement des activités de ce genre.

C'est la Ligue Française de l'Enseignement qui, à l'occasion de ses journées nationales, réalise à Bourges en juillet 1970, un "journal vidéo" : vingt minutes d'actualités locales tournées et diffusées chaque jour par copies en divers points névralgiques (25).

C'est, à Lyon, l'équipe de Recherche pour l'expression et la communication qui réalise une expérience de deux jours dans un village du Rhône, à Pollionnay. Thème : les nouveaux arrivants (26).

C'est un ancien artiste devenu spécialiste de la communication qui lance, du 25 juin au 12 juillet 1973, l'opération "Flash Film intervention" dans une maison de retraités de la région d'Hyères. Elle consiste à confier à des personnes âgées les moyens vidéo nécessaires pour trouver elles-mêmes un film de vingt minutes sur leur univers quotidien (27).

./.

- (25) Vidéo et Société Virtuelle, op. cit. p. 49-59.
Ligue Française de l'Enseignement, 3 rue Récamier, Paris.
- (26) Presse-Actualité, N° 84 (fin juillet-août 1973), p. 41-44
Erec, 5 place d'Ainay, 69002-Lyon
- (27) "La Font des Horts" à Hyères.

C'est le Centre social de Crosne qui réalise avec un matériel léger un reportage sur les relations entre la partie haute et la partie basse de la ville, le haut apparaissant comme un quartier défavorisé. La projection fut suivie d'un long débat en présence du maire, d'où il ressortit que le véritable problème était plutôt celui des anciens habitués ou des nouveaux arrivants.

On n'en finirait pas de citer toutes les mini expériences de ce type. Elles se multiplient. Dispersées, parfois fantaisistes, elles constituent pourtant un phénomène nouveau dont il faudra tenir compte et qui facilitera le développement de la télévision par câble.

Comme le faciliteront toutes les "rencontres-vidéo", tous les stages qui se multiplient eux aussi. Des associations se sont créées qui souvent assurent un enseignement audiovisuel dans les écoles et élargissent leur activité aux adultes pendant la période des vacances (28).

Deux groupements s'attachent spécialement à l'animation et aux sessions ; ce sont le CREPAC et le vidéo-Club Télérama.

Le CREPAC (Centre de Recherches pour l'Education Permanente et l'Action Culturelle) dirigé par Roger Louis, ex-grand reporter à l'ORTF, est une association qui groupe des "médiateurs" (entre la recherche, la production et la diffusion), des syndicats, des mouvements d'éducation populaire, des organismes de coopération (29). Il a créé un outil d'expérimentation pour une information "différente", sous la forme d'une "coopérative ouvrière de production" le Scop-Color. Cette coopérative a produit le magazine "Certifié exact" diffusé auprès d'abonnés, comme outil d'animation et d'action.

Mais une telle diffusion "parallèle" est difficile. De plus, il faut se préparer à l'arrivée des vidéo-cassettes et de la télédistribution par câble. Aussi, le CREPAC a-t-il créé des unités mobiles capables de procéder à des interventions rapides. Il s'agit de quatre camionnettes équipées en vidéo, mais aussi en 16 mm et en super 8, en polaroids, etc., avec un groupe électrogène et une salle gonflable : "équipement autonome, polyvalent, mobile et fractionnable".

(28) Parmi les "rencontres vidéo" où se retrouvent les utilisateurs du magnétoscope, citons 1973, celles de Lille (Vidéo-Action) et de Créteil (Fédération Départementale des Maisons de Jeunes et de la Culture du Val de Marne). Parmi les organisations qui assurent un enseignement et des stages pour adultes, citons : Le CERA (81, Massaguel), l'OREA, à Toulouse (1, avenue Lacordaire, 31400 - Toulouse), le GRAAV de Jean Collet (Fublaines, 77470, Trilport).

(29) 8, rue de la Cossonnerie, 75008 - Paris.

Cet équipement permet de mener des opérations du genre "prise de parole", comme celle qui fut réalisée sur la côte d'Aquitaine, afin de connaître les réactions des habitants face aux projets d'aménagement du territoire. Il permet aussi de "préparer les forces vives de ce pays à intervenir, quelles que soient les modifications technologiques qui nous attendent". De là des sessions d'initiation en diverses régions selon les demandes.

"La télédistribution par câble arrive, déclare Roger Louis. Tout le monde commence à dire des mots : il faudrait, il suffirait ... Il faudrait quoi ? Il suffirait de quoi ? Donner aux groupes la possibilité de s'exprimer, comme ça ? Mais quand on leur donne une caméra, ils font le journal télévisé ! Parce qu'ils n'ont pas d'idées, ils copient. Ils réagissent, devant les moyens nouveaux, comme des colonisés par rapport aux colonisateurs. Ils imitent. Je ne le leur reproche pas, il faut copier avant d'inventer. Mais si ces groupes ne commencent pas à se préparer dès maintenant, ils referont, à coup sûr - et en pire - la télévision d'aujourd'hui" (30).

Cette préparation, c'est aussi l'objectif du Vidéo-Club Télérama créé en octobre 1971, à la suite de plusieurs expériences vidéo dans l'enseignement secondaire (31).

Le Vidéo-Club n'organise que des sessions, longues de un à cinq jours. Il s'adresse la plupart du temps à de petits groupes homogènes (par exemple : animateurs de villes nouvelles, directeurs de maisons d'enfants, groupements féminins, enseignants, universités, Comités d'information, professeurs de journalisme, formateurs dans les entreprises, etc., toujours au niveau des responsables. Car ce sont les responsables qu'il faut sensibiliser et initier d'abord. Mais il a monté aussi, près d'Aix-en-Provence, en 1971 et 1972 les plus grands rassemblements vidéo français - jusqu'à 130 personnes réparties en ateliers, avec du matériel de studio et du matériel portable (32).

Les participants de ces sessions passent devant et derrière la caméra. Ils assurent eux-mêmes toutes les tâches de tournage et d'enregistrement. Ils inventent des émissions et des scénarios, libérant souvent, après un ou deux jours, des forces de création et d'invention insoupçonnées. Au début, ils imitent beaucoup le style de l'ORTF, son langage même. Mais très vite la télévision traditionnelle est démystifiée au bénéfice d'un type plus libre d'expression et d'échange.

(30) Roger Louis, dans le numéro spécial de Presse-Actualité (mars-avril 1973), p. 28.

(30) Vidéo-Club Télérama, 10 rue de Laborde 75008 - Paris. Le VCT a organisé 25 sessions à ce jour.

(31) Au sujet de ce rassemblement, voir Le Monde, article de Gérard Metayer, N° du 30 octobre 1972 : "vers une télévision communautaire" et Presse-Actualité, N° spécial télévision, mars-avril 1973, p. 60-61.

Les "exercices" ont pour but de lever les obstacles à la communication : les masques, les rites, tout ce qui cache la personne derrière le personnage. Une grande place est donnée à l'interview qui permet d'analyser le rôle de médiateur que chacun est appelé à jouer dans la société. Des jeux de rôle obligent les participants à se mettre dans la peau de ceux dont ils sont politiquement ou socialement le plus éloignés. Et tout cela pour aboutir à la réalisation d'un programme élaboré en commun, dans l'hypothèse d'une station locale de télévision par câble.

Chaque session est préparée avec ceux qui l'ont demandée et adaptée, en dehors de toute recette, aux besoins et aux intentions exprimés. Les animateurs se définissent alors comme des aides et des experts beaucoup plus que comme des professeurs ou des techniciens.

Très vite les appareils n'apparaissent plus que comme des moyens dont le seul intérêt est ce qu'ils permettent de faire dans la ligne d'un projet volontaire de télévision communautaire.

Evidemment des actions aussi courtes ne peuvent prétendre remplacer une préparation et une animation locales continues. Leur fonction est plutôt de sensibiliser les participants, de faire découvrir par la pratique un médium nouveau, de faire connaître ses limites et ses énormes possibilités au plan social et culturel, de démystifier la télévision traditionnelle, de mettre en lumière les mécanismes de la communication, de provoquer une réflexion sur les conditions d'exercices du "droit de communiquer" dans la cité de demain.

CONCLUSIONS

1. On peut faire de la vidéo-animation sans télédistribution. Mais on ne peut pas faire de télédistribution active, locale, communautaire, sans vidéo-animation. Il serait dangereux de se lancer dans la télévision par câble sans une préparation de ce type. On risquerait alors ou bien de ramener la télévision par câble à une simple opération commerciale d'élargissement du marché, sans participation ni créativité, ou bien de voir des initiatives qui auraient soulevé beaucoup d'espoir se perdre dans les sables. Nécessaire avant la télédistribution, la vidéo-animation l'est aussi pendant - et même après, au sens où le passage d'un vidéogramme à l'écran n'est pas encore la fin des opérations.

2. Ces opérations demandent du temps. Il faut les prévoir - et prévoir leur financement - sur une assez longue durée. Une expérience trop courte risque d'être une opération perdue d'avance.

./.

3. La vidéo est pour les adultes quelque chose de nouveau et d'un peu mystérieux. Ils ont tendance à se méfier de ces techniques nouvelles. Ils sont un peu déroutés qu'on leur demande de manier les appareils eux-mêmes et de s'exprimer par ce moyen. Toute notre culture repose encore sur l'écrit. L'avenir de la télévision par câble ce sont les enfants, beaucoup plus à l'aise que nous. C'est avec eux et par eux qu'il faut commencer, dès l'école (33). On l'a bien senti dans certaines villes comme Grenoble où on a essayé d'établir un pont entre le centre audiovisuel et les classes du CES. L'Education Nationale détient une des clefs, peut-être même la clef du problème de la télédistribution locale. Dans l'enseignement privé, des expériences ont déjà été tentées, où la télévision et plus généralement l'audiovisuel ne sont pas seulement une manière d'enseigner mais une matière à enseigner (34); ou mieux encore un instrument à pratiquer. Actuellement exceptionnelles, ces initiatives devraient être généralisées et devenir la règle - ce qui suppose d'abord que l'on forme des enseignants-animateurs compétents.

4. Les obstacles sont nombreux sur le chemin de la télévision par câble et de la vidéo-animation : tantôt d'ordre juridique, tantôt d'ordre économique, tantôt d'ordre pédagogique. Ou de tous les ordres à la fois. Mais ces obstacles ne sont pas les plus graves.

Les plus graves sont le manque d'imagination, la peur du risque, l'intolérance et l'esprit de clocher. Ils sont d'ordre psychologique et social. Ils ne pourront être surmontés que par des animateurs d'une grande qualité humaine, capables à la fois de s'imposer et de s'effacer.

5. Tout un travail d'information doit être entrepris. Par les livres, par la presse. Mais aussi par les expériences ponctuelles, même courtes, avec de petits groupes. Certes, il faut éviter les "parachutages" ou les "coups d'épée dans l'eau". Toute véritable action est continue, enracinée dans un point de l'espace. Mais les stages et les sessions sont un bon moyen de sensibiliser l'opinion et de faire découvrir, par la pratique, l'intérêt de ce nouveau médium qui est la télévision par câble.

(33) Cf. le remarquable petit livre de Michel Tardy : le Professeur et les images. Ed. Presses Universitaires, 1966.

(34) Quelques exemples parmi les plus caractéristiques : l'Ecole Normale Catholique 5, rue Blomet à Paris XV, et le Collège Tivoli (16, avenue Félix Faure 33 - Bordeaux-Caudéran) ainsi que les classes organisées par l'Institut du Langage Total dont le siège est à Saint-Etienne (21, rue de la Paix, 42 - Saint-Etienne) qui est à l'origine de tout un développement de l'enseignement audiovisuel.

6. Les expériences d'animation socio-culturelle par la vidéo se développent. Elles vont se multiplier à travers l'Europe dans la perspective de la télévision par câble. Dans la même mesure les rapprochements, les comparaisons s'imposent de plus en plus, afin que chacun puisse profiter des recherches des autres. Réalisées dans de petits groupes, peu spectaculaires, dispersées, ces expériences sont peu connues. Le Conseil de l'Europe remplit assurément l'une de ses fonctions principales en contribuant à multiplier les informations et les échanges sur l'un des moyens privilégiés de développement culturel moderne.

A N N E X E

BIBLIOGRAPHIE

Les études actuellement disponibles sur la télévision par câble et la vidéo-animation en France sont forcément assez peu nombreuses. Nous avons éliminé ici les articles élémentaires ou fantaisistes (qui d'ailleurs la plupart du temps se recopient les uns les autres) ainsi que les articles trop anciens ou périmés. Nous avons retenu, par contre, avec une brève présentation analytique, les livres, documents ou articles qui peuvent contribuer à une meilleure connaissance de la situation actuelle et de l'orientation des recherches. Nous n'avons pas séparé télédistribution et vidéo-animation car ces deux questions sont liées et sont souvent examinées dans le même document. Nous n'avons pas repris ici, sur les expériences locales de vidéo-animation (Grenoble, Flaine ...) les références fournies dans chaque cas en note du texte. Nous avons ajouté quelques références à des oeuvres américaines qui permettent des comparaisons de situation. Enfin, cette étude repose aussi sur de nombreux entretiens personnels et inédits avec les principaux responsables de la politique et de la pratique de ce nouveau médium.

I. DOCUMENTS ET ETUDES

La principale source est constituée par des numéros spéciaux de revues et par des documents ronéotypés :

A. Numéros spéciaux

1. La télédistribution. N° spécial d'URBAT 3 mars 1973, adresse : 20, rue du 4 septembre, 75002 Paris. Une première partie présente les points de vue du Gouvernement, de l'ORTF, des villes nouvelles. Ensuite sont décrites rapidement les expériences américaine, européenne et française. Puis les perspectives offertes : éducation, animation culturelle, information municipale, etc. Ensuite sont signalés les problèmes rencontrés d'ordre administratif, judiciaire, économique et décrites les techniques utilisées, avec les problèmes propres à la France. Enfin sont présentées d'autres utilisations possibles : télésurveillance, transmission de données, etc. Ce numéro spécial constitue, en 50 pages, un tour d'horizon assez complet sur la question.

2. La télédistribution, in Télévision et Education, bulletin international trimestriel édité par "Culture et Télévision", numéro spécial publié avec le concours du Service de la Recherche de l'ORTF. N° 32, avril 1973, adresse : 27, rue Cassette, 75006 - Paris. Trois parties : la première est le compte-rendu d'une table ronde organisée par "Culture et Télévision", sur le thème : "Télédistribution et Action Culturelle" (situation, priorités, participation et programmation, structures, politique culturelle concertée) avec un

groupe de spécialistes. Deuxième partie : le développement de la télédistribution en France et à l'étranger, par Henri False et Serge Gregory (du Service de la Recherche de l'ORTF) : ce texte est très largement repris du Document N° 4 cité ici. Enfin, troisième partie : pour une télévision locale, expériences de communication réalisées par le Service de la Recherche de l'ORTF : Carpentras, Nancy, Soisy, Reims.

3. Spécial télévision. Numéro spécial de Presse-Actualité, mars-avril 1973, N° 81-82. Adresse : 5, rue Bayard, 75380 - Paris. Le temps des images. L'après télévision. La télévision et les jeunes. Le chapitre consacré à l'après télévision comporte des études sur les vidéocassettes, la télévision par câble et la vidéo : dossier de Jacques Dessaucy. p. 47-69. Ce dossier documenté se réfère souvent (mais pas exclusivement) à la situation française et belge.

B. Etudes ronéotypées

4. Nouveaux moyens de diffusion de messages audiovisuels : La télévision par câble. ORTF, Service de la Recherche, décembre 1972. Adresse : 5, rue du Recteur Poincaré, 75016 - PARIS. Le Service de la Recherche de l'ORTF a réalisé trois études documentaires sur les nouveaux moyens de diffusion des messages audiovisuels : télécommunications spatiales, télévision par câble et vidéo-cassettes. Ces monographies s'efforcent de décrire la situation actuelle et de découvrir les tendances de l'évolution. La deuxième étude (par Henri False et Serge Grégory) est consacrée à la télévision par câble, sous son aspect technique et telle qu'elle se développe en France, en Grande-Bretagne, en Belgique, aux Etats-Unis. Bonne étude, en particulier, de la situation juridique en France avant l'octroi des autorisations spéciales. Une partie de cette étude se retrouve dans le Document N° 2.

5. Premier marché international de la télévision par câble. Texte des interventions (les uns en français, les autres en anglais). MICAB, 6-10 mars 1972 (3, rue Garnier, 92 - Neuilly-sur-Seine). 288 pages ronéotypées. Ce rapport contient le texte de toutes les conférences prononcées au MICAB 72, à Cannes, à l'occasion du premier colloque international sur la télévision par câble. Grands chapitres : la révolution de la communication par câble ; les problèmes de transmission, la situation des réseaux de câbles ; les problèmes techniques de production des programmes ; les programmes ; conclusions. Plusieurs interventions concernent la situation en France.

6. Nouvelles tendances de la consommation culturelle, vers une troisième culture. Etude réalisée par le Centre d'Etudes des Communications de Masse (CECMAS) et le CORDES. Les auteurs Alfred Willener et Paul Beaud, interrogent, dans le chapitre 7 consacré au magnétoscope, des utilisateurs de la vidéo et leur font raconter leurs expériences, pour essayer de définir les fonctions de ce nouveau médium, totalement différent de la télévision : il démaquille le réel, il rapproche du quotidien, il permet de s'émanciper des média (Paris 1972). ./.

7. Mémoire du concours d'administrateur (mars-juillet 72) : L'ORTF et la distribution par câble des programmes de télévision par Janine Thiers (37 pages et des annexes). Trois chapitres, un bref sur la technique, le second sur les perspectives d'avenir, le troisième, intéressant, bien que dépassé par la législation récente, sur la situation juridique.

II. Articles de revues et de journaux

- sur l'aspect technique :

8. La télédistribution. Cahiers de Beture, Décembre 1971, 5, rue Bellini, 92 - Puteaux.

9. TV par câble, in Postes et Télécommunications (magazine mensuel des PTT) N° 195, mars 1972. Adresse 20, avenue de Ségur, 75007 - PARIS.

10. La télédistribution, par Pierre Conruyt et Maurice Remy, in Telecommunications, N° 4, juillet 1972, p. 30-36.

- sur l'ensemble des problèmes :

11. La télévision par câble, le dossier du mois, in Micro et Caméra, N° 50, 1973 (Micro et Caméra est la revue de l'ORTF), 116, avenue du Président Kennedy, 75016 - Paris). Quatre articles : aspects techniques et économiques par Robert Bourgeot ; pour un cahier des charges par Maurice Bujon ; un contrepois à la massification par Jean Cazeneuve ; l'été dernier à Carpentras par Yannick de Premorel.

12. La télédistribution : vers une télévision communautaire ? par André Holleaux. Revue politique et parlementaire. N° 842, mai 1973, p. 40-59. Réflexions sur les effets culturels et sociaux de la télévision communautaire.

13. Vers une société câblée, par J. Promonti, in Preuves, N° 8 4e trimestre 1971, p. 101-109, Adresse : 13, rue Saint-Georges, 75009 - Paris. L'auteur, spécialiste des problèmes de l'information dans les groupes modernes, examine les conséquences éventuelles de l'introduction en France d'un système déjà largement étudié et expérimenté aux Etats-Unis.

14. La télévision par câble, expérience et questions, par David Populus. In Chronique sociale de France, mars 1973, p. 36-44. Adresse : 16, rue du Plat, Lyon. Interview de Pierre Desbrières : Daniel Populus, animateur audiovisuel à Grenoble Villeneuve évoque l'expérience de la Vidéo-Gazette, son originalité, les problèmes techniques et juridiques qu'elle soulève, les résultats obtenus.

15. Télédistribution et animation socio-culturelle, par Jean-Luc Arnaud, in Esprit, mai 1973. Article très critique sur les expériences du Service de la Recherche de l'ORTF à Carpentras.
16. Grâce à l'utilisation des câbles, les habitants des villes nouvelles disposeront d'une vingtaine de programmes de télévision par Jacques Vigoureux, in Le Monde du 3 mars 1972.
17. Retenue par des câbles, la télévision sera-t-elle plus libre ? par J.P. Dubois-Dumée, in Télérama. 26 mars 1972.
18. Télévision par câble et démocratie locale, article non signé. In Correspondance municipale, N° 137, janvier 1973, p. 5-14. Les possibilités immenses du câble. L'exemple des Etats-Unis et du Canada. La situation en France. L'enjeu est politique: Quicontrôlera l'information décentralisée ?
19. La télévision par câble. Page spéciale du Monde, 3 juillet 1973.
20. Bientôt en Europe la télévision par câble, par Jean d'Arcy, in Le Figaro, 10 septembre 1971.
21. Télévision à câbles : l'aventure a commencé, par Daniel Garric, in Le Point, N° 21 du 12 février 1973.
22. Quand la télévision européenne se met au câble, par Francis Drong, in 30 jours d'Europe, N° 178, mai 1973 (Service d'information des Communautés européennes, 61, rue des Belles Feuilles, 75016 - Paris).

III. Livres et parties de livres

23. Vidéo et Société Virtuelle, par Alfred Willener, Guy Milliard et Alex Ganty. Ed. Tema 1972, Paris, 262 pages. Ce livre relate un certain nombre d'expériences de vidéo-animation (Maine-Montparnasse, Bourges, Saint-Cyprien) et de vidéo sociologie (le comportement des garçons de café, les réactions à des émissions, etc.). Il s'achève par un essai de "vidéologie".
24. Télévision passive, télévision active, par Guy Gauthier et Philippe Pilard. Ed. Tema. Paris 1972. Les deux tiers du livre sont consacrés à la télévision conventionnelle, considérée comme monolithique et centralisatrice. Mais cette télévision là éclate de toute part. La câblo-diffusion, les vidéo-cassettes, la vidéo-animation annoncent un second âge de la télévision (p. 197-292). Cette partie comporte une analyse de la situation française et, avec des citations, des récits d'expériences américaines (USA et Canada).

25. Le pouvoir d'informer, par Jean-Louis Servan-Schreiber. Ed. R. Laffont, Paris 1972. Qui détient ce pouvoir ? Comment s'exerce-t-il ? Que sera-t-il demain ? Un développement est consacré à l'avenir du câble (pp. 277-284) et un autre à son régime possible en France (pp. 428-430).

26. La société d'ubiquité, par Jean Cazeneuve, Denoch, Paris, 1972. Quelques pages sur le câble (pp. 297 - 307).

27. A signaler (octobre 1973) plusieurs livres et études à paraître : la télévision parallèle, études prospectives établies par le Conseil de l'Europe par des experts sous la direction de M. Wangermée (Ed. Hachette). L'après-télévision et un numéro spécial de la revue Communications.

IV. Radio

28. Emission de France-Culture "Le Fil Rouge" consacrée à la télédistribution, le 22 mars 1973. Avec Jean d'Arcy, Pierre Bourgeot, J.P. Dubois-Dumée, J. Pomonti, Robert Pontillon, Jacques Thibau et Pierre Schaeffer. Reportage à Créteil et à Grenoble.

V. Principales études américaines

Cette étude ne portant que sur la télédistribution en France, nous n'avons pas cru bon d'établir ici la bibliographie - très abondante - des publications américaines et des documents canadiens. Signalons seulement les principaux livres d'intérêt général publiés aux Etats-Unis.

29. On the cable, the television of abundance (rapport de la Sloan Commission). Ed. Mc Graw Hill, 1971. Traduit en français, avec une préface de Jean d'Arcy, sous le titre : la télévision par câble, Ed. Hachette Littérature, sept. 1973.

30. The Wirad Nation, par Ralph Lee Smith. Ed. Harper and Row. 1972.

31. Beyond Babel, par Brenda Maddox. Ed. Simon and Schuster. 1972.

32. The Information Machines, par Ben H. Bagdikian. Ed. Harper and Row, 1971.

33. Cable television : a handbook for decision-meeting par Walter S. Baer. Read Corporation, 1973.

34. Guerilla television, par Michael Schamberg. Raindance Corporation, 1971.